



Nicole Merle élue présidente du Syndicat Energies Vienne

mercredi 28 mai 2014, par [lpe](#)

Ce lundi 26 mai 2014 ont eu lieu les élections des représentants du Syndicat intercommunal d'électricité de la Vienne, récemment rebaptisé Syndicat Energies Vienne.

Pour la première fois depuis 90 ans d'existence, c'est une femme qui est élue Présidente : Recueillant 68% des voix, Nicole Merle, Maire de la commune de SEVRES-ANXAUMONT, s'est en effet vue confier la lourde responsabilité de la Présidence du Syndicat. Elle a été saluée par Arnaud Lepercq, Président sortant qui a oeuvré pendant plus de 13 ans à la tête de ce groupement original qui organise, au travers de ses 3 sociétés d'économie mixte SOREGIES, SRD et SERGIES, la distribution de l'énergie sur le département de la Vienne. Après une dizaine d'années passées dans les organes de gouvernance des entreprises du groupe ENERGIES VIENNE, Madame MERLE, retraitée du monde bancaire, souhaite s'engager résolument dans la transition énergétique.



Elle sera secondée dans son action par Philippe Brottier, Maire de Fontaine le Comte, qui a quant à lui été élu 1er Vice-Président. Ce dernier a notamment appelé de ses vœux une dynamique d'économies d'énergie sur le territoire des communes.

Madame Rigollet et Messieurs Lardeau, Ramblière - respectivement représentants de Chalandray, Availles en Châtellerauld et Vivonne - ont quant à eux été élus vice-présidents du Syndicat ; Madame Pascale Guittet (Pouillé) et Monsieur Jean-Marie Gateau (Chiré-en-Montreuil) respectivement secrétaire et secrétaire adjoint.

Enfin, ce sont pas moins de 30 délégués territoriaux qui ont été élus pour représenter leurs 30 territoires au sein du bureau du Syndicat, organe de gouvernance représentant, avec le comité syndical, les 265 communes membres.

Le Syndicat ENERGIES VIENNE, créé en 1923, regroupe 265 communes dans un cadre intercommunal. Il fédère et optimise pour le compte de ses communes adhérentes l'organisation et le développement

du service public de l'électricité ainsi que les actions de maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelable.

Ces missions se réalisent :

- Sur le territoire de 259 communes au travers des entreprises SORÉGIES et SRD, outils industriels et concessionnaires historiques du Syndicat
- Sur le territoire de 6 communes en régime de concession avec EDF/ERDF
- En matière de développement des énergies renouvelables, par l'intermédiaire de l'entreprise SERGIES, propriété du Syndicat.

En complément, et pour répondre aux multiples besoins des communes, le Syndicat a développé les compétences optionnelles suivantes : éclairage public, gaz, réseaux de chaleur, infrastructures de charge pour véhicules électriques, communications électroniques, système d'information géographique, souscription de contrats d'achat d'énergie et coordination de groupement de commandes.

Il contrôle et garantit le bon exercice des activités et des services proposés par les concessionnaires. Il valide les décisions stratégiques proposées par ses entreprises, faisant ainsi du Groupe

Organisation du groupe ENERGIES VIENNE : « Qui fait quoi » au sein des entreprises du Groupe ?

- SOREGIES : □

— Fournit de l'électricité au tarif réglementé de vente depuis près de 90 ans aux habitants de 258 communes du département de la Vienne (auxquelles s'ajoute une commune du Maine et Loire),
— fournit une palette de services pour répondre aux attentes des clients, notamment en matière d'économie d'énergie,

— est devenue plus récemment producteur d'électricité, notamment hydraulique via sa filiale HYDROCOP,
— gère, exploite, entretient et investit sur les réseaux gaz des communes du Syndicat

- ENERGIES VIENNE : ce réseau appartient au Syndicat ENERGIES

VIENNE qui en confie la gestion à SOREGIES par une délégation de service

public. Il exploite et entretient les réseaux d'éclairage public des communes adhérentes ayant transféré cette compétence.

- SRD : gère, exploite, entretient et investit sur les réseaux électriques de 258 communes du Département de la Vienne (soit presque 12 000 km de réseaux), auxquelles s'ajoute une commune du Maine et Loire. Ce réseau appartient au Syndicat ENERGIES VIENNE qui en confie la gestion à SRD par une délégation de service public.

- SERGIES : met tout son savoir-faire au service des énergies renouvelables. Elle participe à l'aménagement et l'exploitation des moyens de production d'électricité décentralisée : éolien industriel, photovoltaïque sur toitures et au sol, biogaz et méthanisation.

- ALTERNA : fournisseur d'énergie alternatif (électricité et gaz) à la structure unique en France.

Composée d'une trentaine d'entreprises locales d'énergie, dont SOREGIES à titre majoritaire, cette société repose sur une mutualisation des forces, des moyens et des compétences afin d'apporter un service de qualité à ses clients partout en France.

- BOUTINEAU : installateur de solutions de chauffage, climatisation et froid industriel depuis 2008. Cette entreprise, filiale à 100 % de SOREGIES, accompagne le développement de cette dernière en étoffant son panel de services.